



# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06 Mars 2024

L'an **deux mil vingt-quatre, les six mars à dix-huit heures trente**, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du **sous la présidence de Madame MATTIAZZO Lise, Maire.**

## NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 12

Absents excusés  
Avec pouvoir : 2

Absents Non excusés : 1

### Étaient présents :

Mme MATTIAZZO Lise, Mme LABOUBEE Marie-José, M. DUPUY François, Mme BARBIERI Maryse, M. GRAVOUIL Michel, M. LABOUBEE Bernard, Mme LEFEVRE Christine, M AUGIER Arnaud, Mme BRUNETEAU Corinne, M. SECQ Jérôme, Mme PETITFRERE Eugénie, Mme VAN DEN BESSELAAR PERALTA Angélique,

### Étaient absents excusés avec pouvoir :

M. SAUVEZIE Dominique donne pouvoir à Mme MATTIAZZO Lise,  
M. GODRIE—AUDOUIN Jacques donne pouvoir à Mme LEFEVRE Christine.

Date de convocation  
28 Février 2024

**Absent Non Excusé** : M. AUDARD Stéphane,

A été nommé comme **secrétaire de séance** : Mme LABOUBEE Marie José

---

## Ordre du jour

### Délibérations :

#### Finances :

- **2024-06-03-01** – Approbation du Budget Primitif Commune de Bussac-Forêt pour l'exercice 2024,
- **2024-06-03-02** – Approbation du Budget Primitif Régie des Transports Scolaires pour l'Exercice 2024,

### Informations et Questions diverses.

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le budget primitif de la Commune de Bussac-Forêt pour l'exercice 2024.

Elle rappelle que le budget 2023 était exceptionnel suite aux ventes des terrains.

Elle précise que le budget 2024 a été réalisé sur les mêmes bases fiscales et financières que l'année précédente, ce qui signifie sans augmentation des impôts et sans emprunt.

Madame le Maire alerte les membres du Conseil Municipal sur le fait que le budget de cette année a été compliqué à équilibrer.

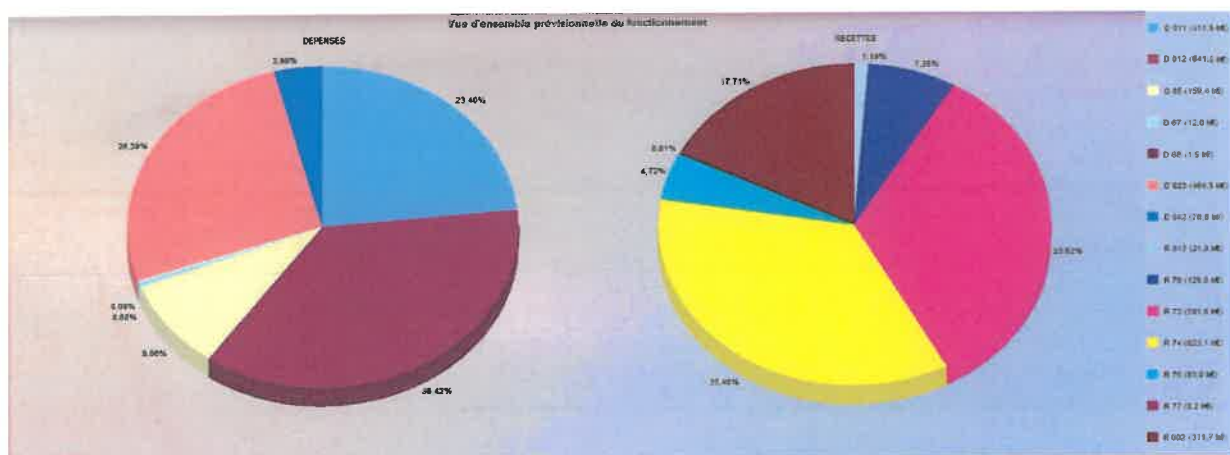
Elle informe que si nous réalisons tous les travaux différés de l'année passée nous n'aurons plus de fonds de roulement au 31 Décembre 2024.

## Equilibre du Budget

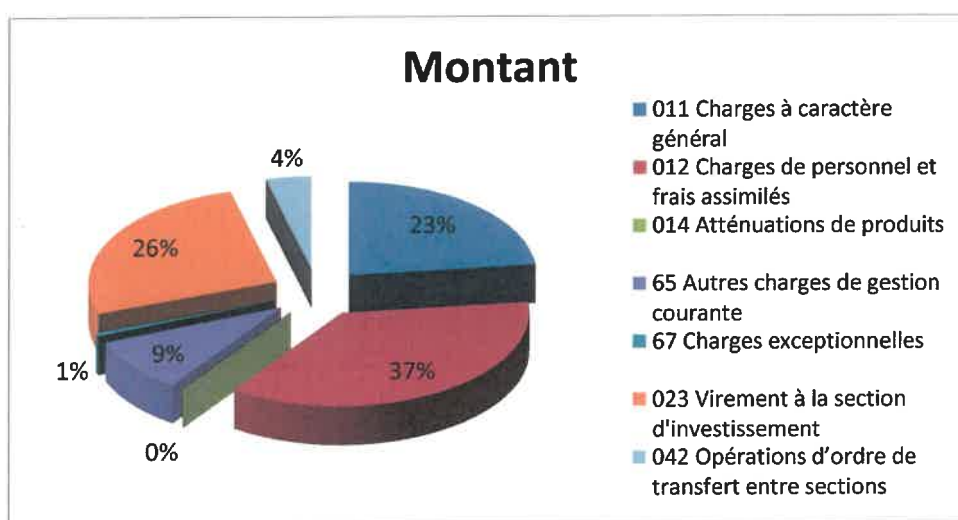
		Fonctionnement		Investissement	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
2	Résultats antérieurs (a)	(D002) 0,00	(R002) 588 548,93	(D001) 0,00	(R001) 735 572,78
0	Restes à réaliser (b)	0,00	0,00	728 400,00	(R1068) 0,00
2	<b>Total des crédits de l'exercice antérieur (c = a + b)</b>	<b>0,00</b>	<b>588 548,93</b>	<b>728 400,00</b>	<b>735 572,78</b>
3	<i>Déficit / excédent</i>		<i>588 548,93</i>		<i>7 172,78</i>
2	Propositions 2024 (Hors 020 - 022) (d)	1 242 052,68	1 287 390,00	1 020 981,16	379 922,13
0	<i>Déficit / excédent</i>		<i>45 337,32</i>	<i>641 059,03</i>	
2	<b>Total 2023 + propositions 2024 (e = c + d)</b>	<b>1 242 052,68</b>	<b>1 875 938,93</b>	<b>1 749 381,16</b>	<b>1 115 494,91</b>
3	<i>Déficit / excédent</i>		<i>633 886,25</i>	<i>633 886,25</i>	
+	Opérations d'ordre de section à section (f)	633 886,25	0,00	0,00	633 886,25
2	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section (g)	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
0	<i>Déficit / excédent</i>	<i>633 886,25</i>			<i>633 886,25</i>
2	<b>Total du budget (h = e + f + g)</b>	<b>1 875 938,93</b>	<b>1 875 938,93</b>	<b>1 789 381,16</b>	<b>1 789 381,16</b>
4	<i>Déficit / excédent</i>				
	Pour info 020 - 022	0,00		0,00	

Elle présente la vue d'ensemble prévisionnelle par chapitre de fonctionnement en dépense et recette pour l'année 2023 et 2024 afin d'établir un comparatif. Elle explique qu'actuellement nous avons des charges de fonctionnement en constante augmentation.

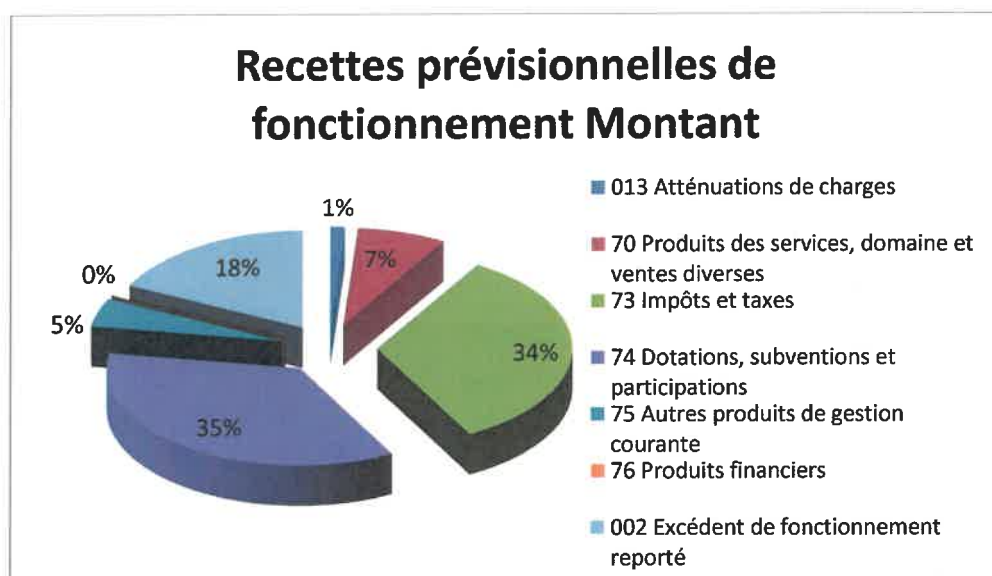
**Vue d'ensemble prévisionnelle par chapitre de fonctionnement en dépense et recette  
- COMMUNE DE BUSSAC FORET - BP - 2023**



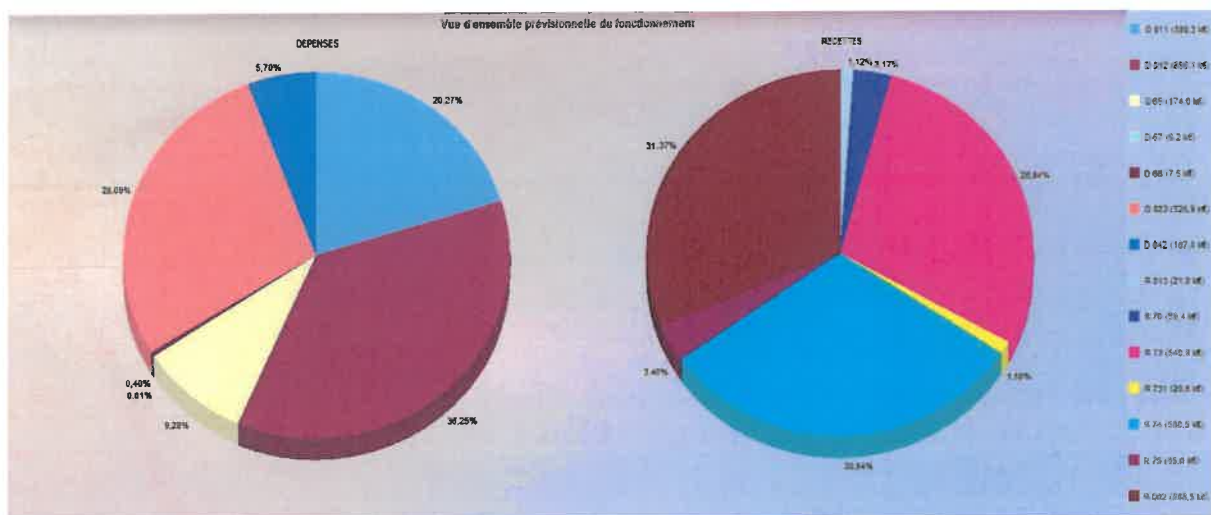
<b>Dépenses prévisionnelles de fonctionnement 2023</b>		
<b>Chapitre</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
011	Charges à caractère général	408 787,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	641 000,00
014	Atténuations de produits	368,00
65	Autres charges de gestion courante	163 641,00
67	Charges exceptionnelles	10 500,00
023	Virement à la section d'investissement	464 450,72
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	70 000,00
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 760 246,72</b>



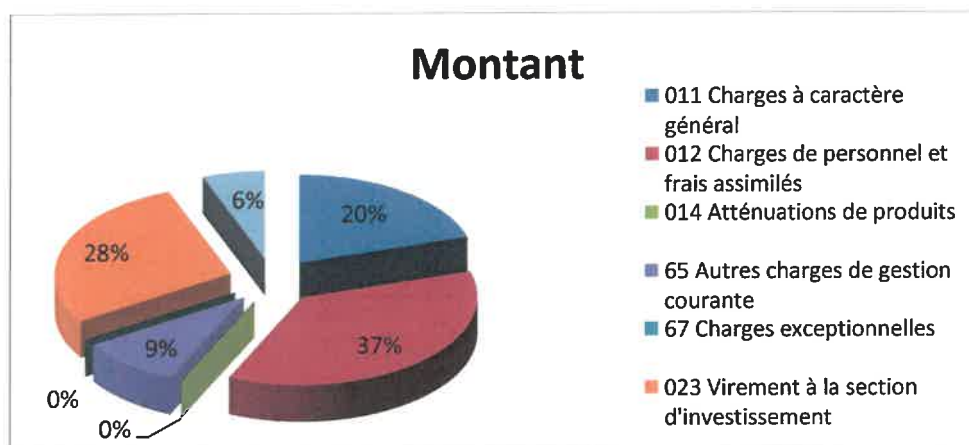
<b>Recettes prévisionnelles de fonctionnement 2023</b>		
<b>Chapitre</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
013	Atténuations de charges	21 000,00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	129 450,00
73	Impôts et taxes	591 841,00
74	Dotations, subventions et participations	623 083,00
75	Autres produits de gestion courante	83 000,00
76	Produits financiers	0,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	311 672,72
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 760 246,72</b>



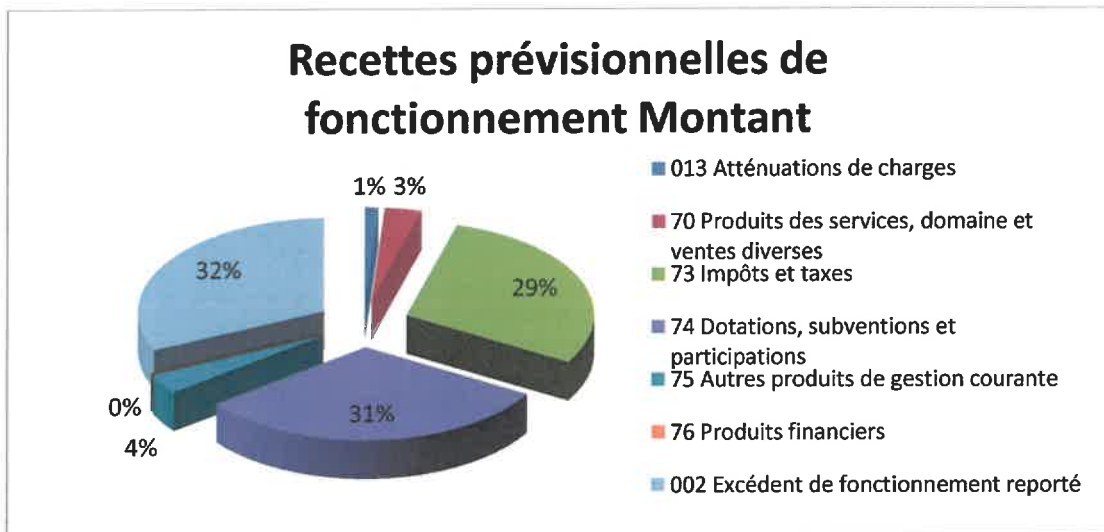
**Vue d'ensemble prévisionnelle par chapitre de fonctionnement en dépense et recette –  
COMMUNE DE BUSSAC FORET - BP - 2024**



<b>Dépenses prévisionnelles de fonctionnement</b>		
<b>Chapitre</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
011	Charges à caractère général	380 300,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	680 050,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	174 002,68
67	Charges exceptionnelles	200,00
023	Virement à la section d'investissement	526 886,25
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	107 000,00
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 875 938,93</b>



<b>Recettes prévisionnelles de fonctionnement</b>		
<b>Chapitre</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
013	Atténuations de charges	21 000,00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	59 400,00
73	Impôts et taxes	540 930,00
74	Dotations, subventions et participations	580 450,00
75	Autres produits de gestion courante	65 000,00
76	Produits financiers	0,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	588 548,93
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 875 938,93</b>



Elle précise que pour l'année 2024 l'excédent pur de l'exercice (recette réelle de fonctionnement moins les dépenses réelles de Fonctionnement est de 45 337, 32 €. Ce montant ne nous permet pas de financer nos projets d'investissement.

Madame le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de réfléchir afin de prendre une décision : contracter un emprunt ou bien augmenter les impôts locaux ?

Elle informe que lors du prochain Conseil Municipal du 20 Mars 2024 il faudra voter les taux.

Concernant l'augmentation des coûts de fonctionnement, elle interroge les membres du Conseil Municipal et leur rappelle qu'ils vont devoir prendre des décisions :

Faut-il réduire les services mis en place ?

Faut-il faire payer au juste prix nos services ?

Madame le Maire présente le budget 2024 en Fonctionnement et en Investissement :

Vue d'Ensemble du Fonctionnement  
Dépenses et Recettes

COMMUNE DE BUSSAC FORET  
BP 2024

VUE D'ENSEMBLE DU FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget Primitif 2024			
	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
011 - Charges à caractère général	380 300,00		380 300,00	0,0
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	185 300,00		185 300,00	0,0
61 - SERVICES EXTERIEURS	134 700,00		134 700,00	0,0
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	52 900,00		52 900,00	0,0
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	7 400,00		7 400,00	0,0
012 - Charges de personnel et frais assimilés	680 050,00		680 050,00	0,0
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	30 000,00		30 000,00	0,0
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	5 500,00		5 500,00	0,0
64 - CHARGES DE PERSONNEL	644 550,00		644 550,00	0,0
65 - Autres charges de gestion courante	174 002,68		174 002,68	0,0
67 - Charges spécifiques	200,00		200,00	0,0
68 - Dotations aux amortissements, aux dépréciations et	7 500,00		7 500,00	0,0
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>1 242 052,68</b>		<b>1 242 052,68</b>	<b>0,0</b>
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>633 886,25</b>		<b>633 886,25</b>	<b>0,0</b>
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>1 875 938,93</b>		<b>1 875 938,93</b>	<b>0,0</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Budget Primitif 2024			
	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	59 400,00		59 400,00	0,0
73 - Impôts et taxes	540 930,00		540 930,00	0,0
731 - Impositions directes	20 610,00		20 610,00	0,0
74 - Dotations et participations	580 450,00		580 450,00	0,0
75 - Autres produits de gestion courante	65 000,00		65 000,00	0,0
813 - Atténuations de charges	21 000,00		21 000,00	0,0
002 - Excédent de fonctionnement reporté	588 548,93		588 548,93	0,0
<b>Total recettes réelles</b>	<b>1 875 938,93</b>		<b>1 875 938,93</b>	<b>0,0</b>
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>1 875 938,93</b>		<b>1 875 938,93</b>	<b>0,0</b>

SOLDE DE FONCTIONNEMENT	Budget Primitif 2024			
	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
Solde de fonctionnement				

Vue d'Ensemble de l'Investissement

COMMUNE DE BUSSAC FORET  
BP 2024

VUE D'ENSEMBLE DE L'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget Primitif 2024			
	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
16 - Emprunts et dettes assimilés	29 166,67		29 166,67	0,0
<b>Total dépenses réelles hors opérations</b>	<b>29 166,67</b>		<b>29 166,67</b>	<b>0,0</b>
180 - ACQUISITIONS MATERIEL ET MOBILIER	71 300,00	140 000,00	211 300,00	0,0
182 - Travaux bâtiment	252 514,49	227 400,00	479 914,49	0,0
184 - Voirie et divers aménagements	298 000,00	352 000,00	650 000,00	0,0
207 - acquisitions immobilières	10 000,00	9 000,00	19 000,00	0,0
209 - Réaménagement mairie	360 000,00		360 000,00	0,0
<b>Total dépenses opérations d'invest.</b>	<b>991 814,49</b>	<b>728 400,00</b>	<b>1 720 214,49</b>	<b>0,0</b>
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>40 000,00</b>		<b>40 000,00</b>	<b>0,0</b>
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>1 039 814,49</b>	<b>728 400,00</b>	<b>1 768 314,49</b>	<b>0,0</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Budget Primitif 2024			
	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
001 - Excédent d'investissement reporté	735 572,78		735 572,78	0,0
10 - Dotations, fonds divers et réserves	28 000,00		28 000,00	0,0
13 - Subventions d'investissement reçues	349 422,13		349 422,13	0,0
16 - Emprunts et dettes assimilés	2 500,00		2 500,00	0,0
<b>Total recettes réelles hors opérations</b>	<b>1 115 494,91</b>		<b>1 115 494,91</b>	<b>0,0</b>
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>673 886,25</b>		<b>673 886,25</b>	<b>0,0</b>
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>1 789 381,16</b>		<b>1 789 381,16</b>	<b>0,0</b>

SOLDE D'INVESTISSEMENT	Budget Primitif 2024			
	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
Solde d'investissement	728 400,00	-728 400,00		

Madame le Maire précise que concernant les subventions d'investissement toutes les sommes inscrites au budget font suite à une notification. Elles ne sont pas prévisionnelles mais réelles.

### Vue d'Ensemble des Recettes d'Investissement

<b>RECETTES INVESTISSEMENT</b>		
<b>001</b>	<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE</b>	735 572,78 €
	<b>TOTAL</b>	<b>735 572,78 €</b>
<b>10222</b>	<b>F.C.T.V.A</b>	25 000,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>25 000,00 €</b>
<b>10226</b>	<b>Taxe d'Aménagement</b>	
	T.A.M	3 000,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>3 000,00 €</b>
<b>1068</b>	<b>Excédent de Fonctionnement Capitalisés</b>	
	<b>TOTAL</b>	-
<b>1321</b>	<b>Etat et Etablissement Nationaux</b>	
	Subvention Etat Voiries Forestières	44 727,13 €
	A.N.S	37 366,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>82 093,13 €</b>
<b>1323</b>	<b>Subventions Département</b>	
	Isolation Des Murs Extérieurs Ecole Elémentaire	34 172,00 €
	Réfection Toiture Ecole Maternelle	36 036,00 €
	Isolation Des Murs Extérieurs Ecole Maternelle	23 590,00 €
	Maison Associative	38 429,00 €
	Travaux Désamiantage et Couverture Logement 8 Rue de l'Eglise	3 856,00 €
	Création Terrain Multisports, Travaux Club House Foot et Tennis	19 967,00 €
	Remplacement des Volets 12 Rue de l'Eglise	950,00 €
	<b>BUDGET</b>	<b>157 000,00 €</b>
<b>1338</b>	<b>Dotation de Soutien à l'Investissement Local</b>	
	FEADER	76 157,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>76 157,00 €</b>
<b>1345</b>	<b>Amendes de Police</b>	
	<b>TOTAL</b>	-
<b>13462</b>	<b>Dotation de Soutien à l'Investissement Local</b>	
	D.S.I.L Isolation des Murs Extérieurs	34 172,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>34 172,00 €</b>
<b>165</b>	<b>Dépôts et Caution Reçus</b>	2 500,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>2 500,00 €</b>
	<b>TOTAL RECETTE</b>	<b>1 115 494,91 €</b>



## Vue d'Ensemble des Dépenses par Opérations en Investissement

<b>OPERATION 180 : ACQUISITION MATERIELS ET MOBILIERS</b>		
ARTICLES IMPUTATIONS	Objet	Prévisions
2182	BUS	140 000,00 €
<b>Total R.A.R</b>		<b>140 000,00 €</b>
<b>BUDGET 2024</b>		
2051		
2051	Logiciel GESCIME	6 500,00 €
<b>TOTAL 2051</b>		<b>6 500,00 €</b>
2157		
2157	Broyeur CHAMBON	16 600,00 €
2157	Petits Materiels Espaces Verts	1 000,00 €
2157	Taille Haies	1 000,00 €
2157	Sécateur Arboricole	2 000,00 €
2157	Panneaux de Signalisation voirie + PCS	3 500,00 €
<b>TOTAL 2057</b>		<b>24 100,00 €</b>
2181		
2181	30 Tables et 60 Bancs Pliants	3 000,00 €
2181	Tables Cantine Ecole Maternelle	2 000,00 €
2181	Equipement Stade FOOT	5 000,00 €
<b>TOTAL 2181</b>		<b>10 000,00 €</b>
2183		
2183	Ordinateur Directrice Ecole Elementaire	700,00 €
2183	Poste Maître SOLURIS	6 600,00 €
<b>TOTAL 2183</b>		<b>7 300,00 €</b>
2184		
2184	Fauteuils Bureau Mairie	950,00 €
2184	Destructeur à Papiers	739,60 €
<b>TOTAL 2184</b>		<b>1 689,60 €</b>
2188		
2188	Matériels de Cuisine SDF	21 170,40 €
<b>TOTAL 2188</b>		<b>21 170,40 €</b>
<b>TOTAL BUDGET 2024</b>		<b>71 300,00 €</b>
<b>R.A.R</b>		<b>140 000,00 €</b>
<b>TOTAL BUDGET + RAR</b>		<b>211 300,00 €</b>

## OPERATION 182 : TRAVAUX BATIMENTS

ARTICLES IMPUTATIONS	Objet	Prévisions
2131	Travaux Ateliers	52 000,00 €
2131	Réfection Toiture Ecole Maternelle	145 000,00 €
2131	Réfection et désamiantage Toiture Logement Fonction	23 000,00 €
2131	Portes Sanitaires Extérieur Tennis	2 600,00 €
2131	Volets Rue de l'Eglise	4 800,00 €
<b>Total R.A.R</b>		<b>227 400,00 €</b>
<b>BUDGET 2024</b>		
2135	Végétalisation Ecole Elementaire	25 000,00 €
2135	Clés et Cylindres PASS UNIQUE	14 000,00 €
2131	Maison Associative	213 514,49 €
<b>TOTAL BUDGET 2024</b>		<b>252 514,49 €</b>
<b>R.A.R</b>		<b>227 400,00 €</b>
<b>TOTAL BUDGET + RAR</b>		<b>479 914,49 €</b>

## OPERATION 194 : VOIRIE ET DIVERS AMENAGEMENT

ARTICLES IMPUTATIONS	Objet	Prévisions
2151	Travaux Chemin des Pierrières	70 000,00 €
2151	Voiries Forestières	180 000,00 €
2158	Aménagement Entourage Poubelles	12 000,00 €
212	Terrain Multisports	90 000,00 €
<b>Total R.A.R</b>		<b>352 000,00 €</b>
<b>BUDGET 2024</b>		
212	Plantations Bois et Forêt	20 000,00 €
2151	Aménagement Rue des Graves	171 000,00 €
2152	Voirie	107 000,00 €
<b>TOTAL BUDGET 2024</b>		<b>298 000,00 €</b>
<b>R.A.R</b>		<b>352 000,00 €</b>
<b>TOTAL BUDGET + RAR</b>		<b>650 000,00 €</b>

OPERATION 207 : Acquisitions Immobilières		
ARTICLES IMPUTATIONS	Objet	Prévisions
2118	Societe Agricole	9 000,00 €
<b>Total R.A.R</b>		<b>9 000,00 €</b>
BUDGET 2024		
2111	Terrains Nus	3 400,00 €
2117	Bois et Forêts	3 300,00 €
2118	Autres Terrains	3 300,00 €
<b>TOTAL BUDGET 2024</b>		<b>10 000,00 €</b>
<b>R.A.R</b>		<b>9 000,00 €</b>
<b>TOTAL BUDGET + RAR</b>		<b>19 000,00 €</b>

BP 2024		
OPERATION 209 REAMENAGEMENT MAIRIE		
ARTICLES IMPUTATIONS	Objet	Prévisions
<b>Total R.A.R</b>		<b>- €</b>
BUDGET 2024		
2131	Réaménagement Mairie	353 000,00 €
2188	Domage Ouvrage	6 000,00 €
2188	Bureau de Contrôle	1 000,00 €
<b>TOTAL BUDGET 2024</b>		<b>360 000,00 €</b>
<b>R.A.R</b>		<b>- €</b>
<b>TOTAL BUDGET + RAR</b>		<b>360 000,00 €</b>

Madame le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que concernant les travaux de réaménagement de la mairie une somme a été inscrite au budget, celle-ci ne représente pas la totalité de la somme globale des travaux car ils ne vont guère débiter avant la fin de l'année.

**Question de Monsieur AUGIER Arnault :** Quels sont les solutions pour diminuer nos coûts de fonctionnement ? Quelle est la dépense la plus importante ? Comment la réduire ?

**Réponse de Madame le Maire :** La dépense la plus importante nous la connaissons, mais comment faire pour la diminuer ?

Nous ne pouvons pas réduire nos effectifs de personnels ! Il faut savoir que nous avons des services supérieurs aux autres communes, nous avons un transport scolaire qui fait pratiquement du « porte-à-porte », nous avons une garderie avec des horaires qui sont peut-être à revoir, nous avons un restaurant scolaire qui sert des produits de qualité.

Madame le maire interroge les membres du Conseil Municipal : que faisons-nous ?

**Réponse de Monsieur AUGIER Arnault :** Nous devons trouver de nouvelles recettes.

## **Réponse de Madame le Maire : Qu'est-ce qu'on trouve comme nouvelle recette ?**

Madame le Maire précise que l'emprunt est une solution dans le cas d'un investissement comme par exemple lors d'une construction car il est possible d'emprunter sur 30 ans. Après renseignement, actuellement les taux d'emprunt pour un emprunt sur 20 à 25 ans la Banque des Territoires propose un taux 3,40% soit le Livret A + 0.40.

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que nous avons une fiscalité relativement basse comparée à d'autres communes des alentours, elle a donc demandé à notre conseillère aux décideurs locaux des finances Publiques les taux appliqués dans des communes similaires à la nôtre. Elle précise qu'en cas d'augmentation du foncier Bâti il faudra automatiquement augmenter le foncier non bâti et la CFE pour les entreprises.

Elle présente aux membres du Conseil Municipal les taux du Foncier Bâti sur quelques autres communes :

- **Bussac-Forêt : 28,83 %**
- Montlieu-la-Garde : 36,31 %
- Chevanceaux : 35,60 % (commune similaire à Bussac-Forêt)
- Cercoux : 32,52 %
- Clérac : 30,62 %
- Neuvicq : 34,63 % (commune plus petite mais disposant d'une école et d'une garderie)
- Montguyon : 45,66 % (Dispose d'un gymnase, d'une école et d'une garderie)
- Montendre : 47,71 % (Plus grande commune)

Madame le maire informe les membres du Conseil Municipal que lors de la venue de notre conseillère aux décideurs locaux des finances Publiques, celle-ci nous a informé que nous avons la possibilité d'emprunter jusqu'à 1 500 000, 00 € ou bien d'augmenter nos taux. Suite à la demande de Madame le Maire elle nous a préparé une simulation de l'augmentation de nos taux pour une recette complémentaire de 100 000,00 €, elle présente les taux qui en découleraient.

Pour une recette de 100 000,00 € les taux sont :

- Foncier Bâti : 32,44 % (au-dessus de Clérac et en dessous des autres communes)
- Foncier Non Bâti : 34,80 %
- Taxe Habitation (Résidence Secondaire) : 11,49 %
- Cotisation Foncière des Entreprises : 23,36 %

Madame le Maire après avoir exposé les deux solutions possibles afin d'augmenter nos recettes, demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir réfléchir afin qu'une décision soit prise et votée lors du prochain Conseil Municipal.

**Question de Monsieur SECQ Jérôme : Le taux était à combien au début de notre mandat ?**

**Réponse de Madame le Maire : Le taux était dans les environs de 28,10 %**

**Question de Monsieur SECQ Jérôme : Nous avons déjà augmenté les taux une fois ?**

**Réponse de Madame le Maire : Oui une fois, car nous sommes actuellement à 28,83 %.**

**Madame PETITFRERE Eugénie** fait remarquer que dans les autres communes les autres taux sont à plus de 30 %.

Madame le Maire précise et rappelle qu'elle n'est pas favorable à l'augmentation des impôts locaux. Toutefois elle précise que cela va nous permettre de nous rapprocher de notre potentiel financier, car celui-ci est calculé par nos bases multipliées par le taux moyen des communes de même catégorie, donc actuellement nous sommes désavantagés. Elle précise qu'en se rapprochant légèrement de notre potentiel nous serons moins pénalisés mais nos habitations paieront plus.

**Monsieur AUGIER Arnault :** Nos dépenses de fonctionnement sont en augmentation et nous devons trouver des solutions.

**Madame LEFEVRE Christine :** Nous sommes dans l'obligation de réagir si nous souhaitons maintenir nos services.

**Réponse de Madame le Maire :** Nous devons faire des augmentations pour maintenir nos services. Nous allons devoir augmenter nos tarifs : prix du repas et de la participation au transport scolaire.

**Monsieur SECQ Jérôme :** Si nous décidons d'augmenter nos taux il va falloir communiquer auprès de la population.

**Réponse de Madame le Maire :** Nous allons organiser une réunion publique d'information afin d'expliquer la fiscalité à nos administrés.

### 2024-06-03-01 – Approbation du Budget Primitif 2024 Budget Commune de Bussac-Forêt

Madame le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur le budget primitif 2024, comme suit :

#### Section de Fonctionnement

	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
<b>Total</b>	<b>1 875 938,93 €</b>	<b>1 875 938,93€</b>

#### Section d'Investissement

	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
Proposition 2024	1 020 981,16 €	1 020 981,16 €
Restes à réaliser	728 400,00 €	0,00 €
<b>Total</b>	<b>1 789 381,16 €</b>	<b>1 789 381,16 €</b>

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1612-2 et L 1612-3,

Vu la délibération 2022-07-11/03 du 11 Juillet 2022, Approuvant l'adoption du référentiel budgétaire et comptable M57 abrégé au 1<sup>er</sup> Janvier 2023,

Vu que le Référentiel M57 étend à toutes les collectivités les règles budgétaires assouplies dont bénéficient déjà les régions offrant une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires.

Considérant qu'en matière de fongibilité des crédits : faculté pour l'organe délibérant de déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres (dans la limite de 7,5% de dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel).

Considérant qu'en matière de gestion des crédits pour dépenses imprévues : vote par l'organe délibérant d'autorisations de programme et d'autorisations d'engagement de dépenses imprévues dans la limite de 2% des dépenses réelles de chacune des sections.

Considérant que le Conseil Municipal vote le budget de l'Exercice 2023 au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau de l'article pour la section d'investissement avec les chapitres « opérations d'équipement ».

Vu le projet de budget primitif 2024,

#### **Après en avoir délibéré,**

- **AUTORISE** Madame le Maire, à procéder, à compter de l'exercice 2024, à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section,

- **APPROUVE** le budget primitif 2024 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
<u>Section de Fonctionnement</u>	1 875 938,93 €	1 875 938,93 €
<u>Section d'Investissement</u>	1 789 381,16 €	1 789 381,16 €
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>3 665 320,09 €</b>	<b>3 665 320,09 €</b>

**Le conseil municipal, après avoir procédé au vote :**

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le Budget 2024 de la Régie des Transports Scolaires.

### Vue d'Ensemble du Fonctionnement Dépenses et Recettes

REGIE transport scolaire Bussac-Forêt  
BP 2024

#### VUE D'ENSEMBLE DU FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget Primitif 2024			
	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
011 - Charges à caractère général	21 038,62		21 038,62	0,0
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	8 400,00		8 400,00	0,0
61 - SERVICES EXTERIEURS	11 838,62		11 838,62	0,0
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	800,00		800,00	0,0
012 - Charges de personnel et frais assimilés	18 000,00		18 000,00	0,0
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	18 000,00		18 000,00	0,0
65 - Autres charges de gestion courante	800,00		800,00	0,0
Total dépenses réelles	39 838,62		39 838,62	0,0
Total dépenses de fonctionnement	39 838,62		39 838,62	0,0

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Budget Primitif 2024			
	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	1 000,00		1 000,00	0,0
74 - Dotations et participations	6 000,00		6 000,00	0,0
002 - Excédent de fonctionnement reporté	32 838,62		32 838,62	0,0
Total recettes réelles	39 838,62		39 838,62	0,0
Total recettes de fonctionnement	39 838,62		39 838,62	0,0

SOLDE DE FONCTIONNEMENT	Budget Primitif 2024			
	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
Soide de fonctionnement				

## 2024-06-03-02 – Approbation du Budget Primitif 2024 Budget Régie des Transports Scolaires

Madame le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur le budget primitif 2024, comme suit :

### Section de Fonctionnement

	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
<b>TOTAL</b>	<b>39 838,62 €</b>	<b>39 838,62 €</b>

### Section d'Investissement

	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
Proposition 2024	0,00 €	0,00 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €
<b>Total</b>		

<b>Total du budget</b>	<b>39 838,62 €</b>	<b>39 838,62 €</b>
------------------------	--------------------	--------------------

### **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1612-2 et L 1612-3,

Vu la délibération 2022-07-11/03 du 11 Juillet 2022, Approuvant l'adoption du référentiel budgétaire et comptable M57 abrégé au 1<sup>er</sup> Janvier 2023,

Vu que le Référentiel M57 étend à toutes les collectivités les règles budgétaires assouplies dont bénéficient déjà les régions offrant une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires.

Considérant qu'en matière de fongibilité des crédits : faculté pour l'organe délibérant de déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres (dans la limite de 7,5% de dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel).

Considérant qu'en matière de gestion des crédits pour dépenses imprévues : vote par l'organe délibérant d'autorisations de programme et d'autorisations d'engagement de dépenses imprévues dans la limite de 2% des dépenses réelles de chacune des sections.

Considérant que le Conseil Municipal vote le budget de l'Exercice 2024 au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau de l'article pour la section d'investissement avec les chapitres « opérations d'équipement ».

Vu le projet de budget primitif 20234

### **Après en avoir délibéré,**

- **AUTORISE** Madame le Maire, à procéder, à compter de l'exercice 2024, à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section,

- **APPROUVE** le budget primitif 2024 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
<u>Section de Fonctionnement</u>	39 838,62 €	39 838,62 €
<u>Section d'Investissement</u>	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>39 838,62 €</b>	<b>39 838,62 €</b>

**Le conseil municipal, après avoir procédé au vote :**

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

## Informations

Ω Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que dans le cadre de l'enquête Publique préalable à une autorisation environnementale relative au projet d'une installation de tri, transit, regroupement et de préparation de déchets dangereux et non dangereux sur la commune de Bussac-Forêt déposée par la société BRANGEON Recyclage Aquitaine, le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Bussac-Forêt :

- Le Mardi 12 Mars 2024 de 14h00 à 17h00,
- Le Mardi 26 Mars 2024 de 14h30 à 17h30.

L'ordre du jour étant épuisé, **la séance est levée à 22h15**

La prochaine séance de Conseil Municipal est fixée au **Mercredi 20 Mars 2024**  
à la salle de la Mairie.

**Secrétaire de Séance**

**Madame LABOUBEE Marie Josée**

**Madame le Maire,  
Madame Lise MATTIAZZO**

